



Aux contribuables de la Municipalité de Saint-Placide

AVIS PUBLIC

Séance extraordinaire de la Municipalité – 01-05-2023

Est par la présente donné par la soussignée qu'une séance extraordinaire sera tenue le 1^{er} mai 2023 à 19 h 30 à la salle du conseil située au 281, montée Saint-Vincent à Saint-Placide.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE
2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
3. MANDAT À MUNI-CONSEIL
4. EMBAUCHE – DIRECTEUR DES INCENDIES
5. MANDAT - SERVICES PROFESSIONNELS / LOISIRS, CULTURE ET COMMUNICATIONS
6. MANDAT - SERVICES PROFESSIONNELS / URBANISME
7. PÉRIODE DE QUESTIONS
8. LEVÉE DE LA SÉANCE

DONNÉ à Saint-Placide, ce 28^{ème} jour du mois d'avril, de l'an deux mille vingt-trois.

Lise Lavigne Directrice générale et greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Lise Lavigne, Directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Saint-Placide, certifie sous mon serment d'office avoir publié le présent avis sur le site internet de la Municipalité et avoir affiché ledit avis sur le tableau d'affichage du bureau municipal entre 13 h et 16 h 30.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 28^e jour du mois d'avril de l'an deux mille vingt-trois.

Lise Lavigne
Directrice générale et greffière-trésorière